

**Procès verbal de la Session d'Automne**  
**2-5 novembre 2010**  
**Section 34 : Langues, langage, discours.**

(Rédigé par Isabelle Bril, secrétaire de la section et Christian Hudelot, président de la section)

**I. Intervention de M. BOURDELAIS** (Directeur de l'INSHS)

**II. Intervention de Mme Nicole Le Gal** (Secrétaire Générale du Comité National)

**III. Travaux de la section 34**

1. Approbation du PV de la session de printemps ;
2. Election au poste vacant de la CN 34
3. Evaluation des demandes de subvention aux colloques
4. Evaluation des demandes de subvention aux périodiques
5. Appréciation sur les Structures Opérationnelles de Recherche (S.O.R.)
6. Appréciation sur les Ecoles thématiques
7. Evaluation biennale ou quadriennale de chercheurs
8. Examen de candidature à des promotions
9. Evaluation de demande de changement de section ou évaluation par une deuxième section
10. Changement d'affectation
11. Renouvellement de mise à disposition
12. Titularisation et reconstitution de carrière, suivi post-évaluation
12. Suivi post-évaluation
14. Attribution des médailles de bronze et d'argent
15. Attribution des PES

Présents : Anne ABEILLÉ, Nicholas ASHER, Gabriel BERGOUNIOUX, Claire BEYSSADE, Isabelle BRIL, Eva BUCHI, Michel CHAROLLES, Francis CORBLIN, Christian HUDELLOT, Sylvie MELLET, Christine MEUNIER, Lorenza MONDADA, Noël NGUYEN, Thierry OLIVE, Sophie de PONTONX, Martine VANHOVE, Chantal WIONET.

Excusée : Colette BERNARD.

Assistant : Eddy MOULTSON.

**I. Intervention de M. BOURDELAIS**  
(Directeur de l'INSHS)

L'un des objectifs de la Direction est d'augmenter le taux de remplacement des départs à la retraite ; il était d'environ 0,6% au sein de l'INSHS, M. Bourdelais l'a fait passer à 0,85% en 2010, l'objectif est de se rapprocher de 1% dans les 2 ans à venir.

M. Bourdelais suggère à la section de mieux justifier les choix de recrutement dans les rapports, en particulier de rédiger une dizaine de lignes en fin de rapport pour résumer en quoi le chercheur a fait des avancées dans son domaine et a changé le paysage de la recherche dans son domaine. Cela permet de mieux défendre les dossiers lors des commissions d'admission et les commissions d'interclassement.

**Labex**

M. Bourdelais précise que les LABEX n'ont pas vocation à déstructurer les UMR, ils fédèrent les UMR, mais ne se substituent pas à elles. Les LABEX peuvent être ouverts aux laboratoires de la vague B ; les critères sont l'excellence scientifique et l'intégration du projet dans le paysage scientifique national.

### **Demandes de prolongation d'activité**

Elles sont refusées même pour 4 mois ; le plafond d'emploi à temps plein par Instituts et le calcul se fait sur une base mensuelle et ces prolongations semblent être en concurrence avec les recrutements au sein des EPTP.

**Eméritats** : ils sont attribués pour 5 ans et ne sont pas renouvelés au-delà de 70 ans.  
Faut-il les renouveler ou non ? La question est ouverte ?

### **Axes prioritaires, coloriations et fléchages et ouverture à l'interdisciplinaire.**

Les axes prioritaires concernant l'INSHS sont l'information, la communication et les aires culturelles.

Le CNRS doit proposer des profils et des recherches différents de ce qui se fait à l'université. La pluridisciplinarité est un aspect essentiel.

### **Postes ouverts en 2011:**

5 DR2 dont 1 DR externe

1 CR1

5 CR2 : dont 2 coloriations : Langues de spécialité (interdisciplinarité) et langues altaïques (aire culturelle).

Les décisions sur les postes, les coloriations et le nombre de postes se décident début septembre.

### **Deux postes avec profils interdisciplinaires** sont ouverts au concours:

1) 1 poste CR1 « étude interdisciplinaire des mécanismes du cerveau et de la cognition » site Aix-Marseille dans un laboratoire relevant de l'INSHS) (audition par la section 27)

2) 1 poste CR2 « cognition, cerveau, linguistique » sur les sites de Lyon ou Aix-Marseille (audition par la section 27)

3) 1 poste interdisciplinaires « Linguistique informatique, aspects socio-phonétiques et multilinguisme », qui concerne les sections 34, 27 et 07 du CNRS

### **Postes ouverts aux promotions**

- 4 postes DR1;

- 1 poste DRCE1;

- 2 postes DRCE2 (pour l'INSHS entier).

- nombre de postes INSHS distribués aux CID : 1 CR1 en CID45 ; 1 CR1 en CID44 (il y a 4 postes en tout) + 3 en CID42 (1CR2, 1DR1, 1DR2)

### **Rôle des CID**

F. Corblin demande des éclaircissements sur les raisons du changement de politique lié au rôle des CID. Les postes au recrutement sont fortement diminués cette année dans les CID alors que le nombre de postes interdisciplinaires augmente. En particulier, les deux postes de CR1 entre linguistique, cognition et mécanismes du cerveau, auditionnés par la section 27.

P. Bourdelais précise que la gouvernance du CNRS et les directeurs d'instituts considèrent que la qualité des recrutements au sein des CID n'a pas toujours été bonne, parfois d'un

niveau inférieur au niveau des candidats retenus par les sections, en particulier dans la CID 42.

La mise en œuvre de l'interdisciplinarité est un objectif majeur ; elle ne sera plus exclusivement confiée aux CID, mais sera par confiée aux sections en faisant appel à des experts extérieurs.

F. Corblin défend l'idée que le rôle des CID devrait être central dans la mise en place de l'interdisciplinarité et que leur abandon est une erreur stratégique. D'autant que le découpage entre instituts concurrents s'est durci et que la mise en l'interdisciplinarité dans ce cadre pourrait s'avérer difficile.

P. Bourdelais répond que les postes interdisciplinaires sont ventilés par instituts, certains sont affectés aux CID, d'autres aux instituts eux-mêmes.

Hudelot suggère d'envoyer 1 ou 2 experts de la section 34 pour évaluer les candidatures au poste interdisciplinaires « Linguistique informatique, aspects socio-phonétiques et multilinguisme », qui concerne les sections 34, 27 et 07 du CNRS.

Concernant le poste interdisciplinaire « cognition, cerveau et linguistique » (sur site à Lyon), la section 44 serait le meilleur vivier d'experts pour l'évaluation des candidatures.

A une question de M. Vanhove sur l'éventuel redécoupage des sections et des périmètres en leur sein, P. Bourdelais affirme que rien n'est lancé à l'heure actuelle, malgré une forte pression des sciences cognitives pour le redécoupage.

S. Mellet souhaite qu'il y ait un meilleur dialogue avec les jurys d'admission, en particulier en promouvant les modalités de retour des informations lors des admissions. Il serait souhaitable de donner des critères permettant d'améliorer le fonctionnement des sections et la relation à la gouvernance.

### **Subvention aux colloques et périodiques**

La Direction souhaite améliorer le soutien aux revues d'audience internationale (3-4 grandes revues par section); 50% des crédits aux colloques seront reportés vers les revues en évitant le saupoudrage des finances sur des petites revues.

Cette procédure sera mise en place à compter de 2011. Les subventions allouées aux revues seront revues en fonction de critères de visibilité internationale après expertise.

Les autres revues peuvent se financer régionalement.

## **II. Intervention de Mme Nicole Le Gal**

(Secrétaire Générale du Comité National)

Mme Le Gal expose les nouveautés pour les saisies des rapports de section dans E-valuation. Au printemps, l'application sera proposée de façon systématique.

Une fois la validation terminée, on ne peut plus revenir sur le texte.

Les saisies sont faites en diverses phases :

- ont accès à la phase 1: le rapporteur ; ont accès à la phase 2: seulement le président, le secrétaire et l'assistant ; ont accès à la phase 3 d'harmonisation, le président, le secrétaire et l'assistant. La phase 4 signale à l'assistant que le document est définitif.

Il n'y a pas de mémoire des phases intermédiaires.

L'avis de pertinence des unités est mis à disposition du directeur d'unité et un avis global est envoyé à l'Institut.

La procédure des concours avec pré-admission à concourir est encore incertaine pour 2011.

### III. TRAVAUX de la section 34

#### 1. Approbation du PV de la session de printemps

Le PV est approuvé.

#### 2. Elections aux postes vacants de la CN 34

Sophie de PONTONX (MODYCO, UMR 5505) a été élue en remplacement de Danièle MONSEUR.

#### 3. Evaluation des demandes de subvention aux Colloques

Neuf colloques ont été examinés. Cinq demandes ont été prises en considération et classées :

1 <sup>er</sup> ex. aequo	Journées d'études toulousaines « Méthodes et analyses comparatives en sciences du langage » Jeunes chercheurs en parole 2011	Dirat (CLLE-IRIT) Cornaz
3 <sup>ème</sup> ex. aequo	Autisme ComSym2011 21 <sup>ème</sup> congrès de la société des textes & discours	Danon-Boileau Rouet
5 <sup>ème</sup>	Linguistique cognitive & typologie	Kopecka

[Ne sont pas pris en considération les dossiers incomplets et/ou qui ne répondent pas aux critères de sélection adoptés par la section (thématique du colloque, présence d'un comité scientifique de programme, d'un comité d'organisation, appel ouvert aux communications, modes de sélection des communications, site web.)]

#### 4. Evaluation des demandes de subvention aux périodiques

Une proposition concernant les subventions aux périodiques est qu'il serait utile de pouvoir demander un label CNRS, indépendamment d'une subvention.

Sept revues ont déposé une demande de subvention ; quatre d'entre elles (*Discours*, *Langages*, *Langue française* et *Recherches Linguistiques de Vincennes*) ont été prises en considération.

#### 5. Appréciation sur les Structures Opérationnelles de Recherche (S.O.R.)

- La section a examiné et émis un avis de pertinence favorable posur la création d'une structure Fédérative de Recherche.

#### 6. Appréciation sur les Ecoles thématiques

Sept demandes ont été examinées; 3 demandes ont été prises en considération et classées.

« Annotation de données textuelles »	Leroy	UMR 7114
« Sens et contexte »	Recanati	UMR 8129
« Méthodes informatiques »	Viprey	USR 3124

#### 7. Evaluation biennale ou quadriennale de chercheurs

Huit dossiers d'évaluation biennale ou quadriennale de chercheurs ont été examinés.

105 avis favorables ; 5 avis différés ; 1 avis réservé ; 2 avis d'alerte  
**8. Examen de candidature à des promotions**

**Promotions CR2 > CR1**

Cinq dossiers ont été classés ex-aequo

	CHIRKOVA Ekaterina	UMR 8563
	ETXEBERRIA Urtzi	UMR 5478
	LALAIN Muriel	UMR 6057
	LANDRAGIN Frédéric	UMR 8094
	MICHAUD Pierre-Alexis	UMR 7107

**Promotions DR2 > DR1**

19 candidatures , huit candidats ont été classés.

1 <sup>er</sup>	SCHEER Tobias	UMR 6039
2 <sup>ème</sup>	DUBOIS Danielle	UMR 7190
3 <sup>ème</sup>	KOULOUGHLI Djamel	UMR 7597
4 <sup>ème</sup>	ROSIER-CATACH Irène	UMR 7597
5 <sup>ème</sup>	OYHARÇABAL Bernard	UMR 5478
6 <sup>ème</sup>	SORIN Carmen	UMR 7110
7 <sup>ème</sup>	ROULON-DOKO Paulette	UMR 8135
8 <sup>ème</sup>	DEPREZ Viviane	UMR 5230

**Promotions DR1 > DRCE1**

Six candidatures , quatre candidats ont été classés.

1 <sup>er</sup>	SAGART Laurent	UMR 8563
2 <sup>ème</sup>	SPRENGER-CHAROLLES Liliane	UMR 8158
3 <sup>ème</sup>	ALVAREZ-PEREYRE Frank	FRE 3324
ex.aeq.	HIRST Daniel	UMR 6057

**9. Evaluation de demande de changement de section ou évaluation par une deuxième section**

Deux dossiers d'évaluation par une deuxième section ont été examinés et accordés.

**10. Changement d'affectation**

Un dossier de changement d'affectation a été examiné et accordé.

**11. Renouvellement de mise à disposition**

Un dossier de renouvellement de mise à disposition a été examiné et accordé.

**12. Titularisations et reconstitution de carrière**

Cinq dossiers de titularisation ont été examinés et les titularisations confirmées :

G. Jacques, J. Gervain, M. Van de Velde, K. Haude.

Un dossier de reconstitution de carrière a été examiné. Avis favorable.

### **13. Suivi post-évaluation**

Trois dossiers ont été évalués.

### **14. Attribution des médailles**

Propositions pour des médailles.

Bronze	BERTRAND Olivier	UMR 7118
Argent	SCHEER Tobias	UMR 6039

### **15. Attribution des PES**

La section a accepté (par 11 oui et 1 non) d'évaluer des demandes de PES afin d'avoir un contrôle sur leur attribution.